

Par respect de démocratie, majorité et opposition disposent d'un emplacement de taille identique pour leur libre expression. Ces propos sont sous la stricte responsabilité de leurs auteurs.

MAJORITÉ (43 élus)

« 100 % Asnières »

Halte au matraquage des collectivités !

Alors qu'elles ne sont responsables que d'une infime partie des déficits publics, les collectivités locales sont une nouvelle fois mises à contribution pour rétablir les comptes publics.

Ces 10 dernières années, les budgets des communes ont pourtant été mis à rude épreuve : baisse spectaculaire des dotations de l'État, COVID, crise énergétique et choc d'inflation.

Pourtant, le projet de loi de Finances 2025 prévoit encore de nombreuses mesures qui portent atteinte aux collectivités locales. Pour Asnières, cela représente encore 3 millions d'euros en moins, alors même que nous sommes extrêmement rigoureux dans la gestion des deniers publics.

Les capacités d'investissement et d'épargne des collectivités vont donc être soumises à davantage de calculs et d'arbitrages dans un contexte où les besoins sont toujours plus importants.

En effet, il faudrait idéalement que nous puissions continuer à entretenir nos bâtiments, recruter du personnel dans les crèches, augmenter les salaires des agents, financer la transition écologique, déployer davantage de policiers municipaux sur le terrain pour pallier l'amenuisement des effectifs de la Police nationale...

Malgré ces difficultés, nous continuerons à tout mettre en œuvre pour maintenir le cap engagé depuis le début du mandat. Nous continuerons à offrir des services publics de qualité, tout en investissant pour améliorer le cadre de vie des Asniérois.

« Centristes-UDI et Macronistes »

Une commission pour l'accessibilité, ce sont des actions en faveur de l'inclusion pour aider les Asniérois en situation de Handicap. Loin des polémiques, ce sont des investissements, des accompagnements MDPH, l'adaptation du bâti, le respect des normes d'accessibilité, etc... Un sujet pris très au sérieux par notre majorité.

OPPOSITION (10 élus)

« Ensemble Citoyens ! »

La rentrée scolaire pour une commune
La définition du nombre de classes et d'enseignants dans chaque école se déroule d'octobre à septembre.
Après la rentrée, en fonction du nombre d'élèves vraiment présents, il y a nécessairement des ajustements.
Cette année à Asnières avec un total d'élèves en maternelles et élémentaires en baisse d'environ 170 (vs 2021), le nombre de classes a parfois été réduit.
Notons toutefois que le principe de dédoublement (=classes à 12) des CP/CE1 en REP et des AESH développé par le Programme d'E.Macron depuis 2017 est bien sûr maintenu à Asnières. Avec d'ailleurs, un bon

« Asnières en commun »

Il est dommage de constater que Manuel Aeschlimann se sert de plus en plus du magazine Asnières infos pour y faire sa propagande personnelle.

Ainsi, dans le numéro d'octobre, le maire a multiplié les fake news (infox) pour induire les Asniérois-es en erreur. À titre d'exemple, lui qui est élu depuis 1989 n'hésite pas à prétendre qu'il a trouvé la dette dans une situation catastrophique en 2014.

Il oublie bien sûr de rappeler que ce sont les majorités auxquelles il a appartenu ou qu'il a dirigées qui ont contracté cette dette et l'ont portée à un niveau historique. Il oublie également de préciser qu'il a contracté des emprunts toxiques dans les années 2000, mettant en péril les finances de la ville comme jamais.

En 2026, c'est une autre manière de faire de la politique que vous pourrez choisir : rejoignez-nous pour construire un avenir durable et solidaire à Asnières !

Thomas Bury, Laurent Guillard, Romain Jehanin, Francesca Pasquini et Yeelen Ravier
@AsnieresEnCommun
Tél. 0184201446

« Hors groupe - Fariza Ammar »

Tribune non reçue.

François Tronchon

Face aux dangers qui pèsent sur nos institutions, il est de notre devoir, en responsabilité, de faire front et de travailler tous ensemble afin de ne pas céder aux extrémismes démagogues et populistes.

NUMÉROS UTILES

SAMU : 15	Bornes d'appel taxis :
SAMU Social : 115	• Grande rue Charles de
Police Secours : 17	Gaulle : 01 47 93 58 88
Pompiers : 18	• Place Voltaire, 27 bd
Police nationale :	Voltaire : 01 47 33 00 00
01 41 11 83 10	Femmes Victimes de
Police municipale :	Violences :
01 41 21 02 02	01 47 91 48 44 - 39 19
SOS 92 gardes et urgences	Écoute des personnes
médicales : 01 46 03 77 44	âgées et adultes en
Centre antipoison :	situation de handicap
01 40 05 48 48	victimes de maltraitance :
Urgences dentaires :	39 77
01 47 78 78 34	Enfance en danger : 119
Alcooliques Anonymes :	Numéro national contre
01 43 25 75 00	les violences numériques :
SOS vétérinaires :	30 18
0 892 689 933	Numéro d'urgence pour les
SOS Amitié : 0 820 066 066	sourds et malentendants :
Point d'Accès au Droit :	114
01 41 11 68 15	Un problème dans les
	transports en commun :
	31 17

LES SERVICES MUNICIPAUX

MAIRIE : 1 place de l'Hôtel de Ville
☎ 01 41 11 12 13 🌐 asnieres-sur-seine.fr

MAIRIE ANNEXE BELFORT : 23 rue de Belfort
☎ 01 41 11 13 58 @ belfort@mairieasnieres.fr

MAIRIE ANNEXE GRÉSILLONS : 44-46 avenue des Grésillons
Ouverture au public, uniquement sur rendez-vous : lundi, mercredi, jeudi : 9h-12h et 13h-15h (pour la réalisation des attestations temporaires d'accueil).
☎ 01 55 02 19 43 @ accmag@mairieasnieres.fr

MAIRIE ANNEXE LES HAUTS D'ASNIÈRES
Espace Lucie Aubrac • 45 rue Henri Poincaré
☎ 01 41 11 16 89 @ accman@mairieasnieres.fr

SERVICE URBANISME
Hôtel de ville • 1 place de l'Hôtel de Ville
☎ 01 41 11 15 40 @ urba@mairieasnieres.fr
Ouverture au public : lundi : 9h30-12h ; mercredi et vendredi : 8h30-12h.

ESPACE ÉTAT CIVIL ET CITOYENNETÉ
Hôtel de ville • 1 place de l'Hôtel de Ville
Du lundi au vendredi : 8h30-11h45 et 13h-16h45 (fermé le jeudi après-midi sauf carte nationale d'identité et passeport).
Samedi : 9h-11h45 (sauf pendant les vacances scolaires d'été)
• **Service CNI - Passeport**
☎ 01 41 11 17 74 / 16 35 / 17 56
• **Service État civil : Décès** : ☎ 01 41 11 13 02
Naissances, mariages : ☎ 01 41 11 12 73 / 17 26 / 12 49 / 12 93
@ etatcivil@mairieasnieres.fr

CARNET



La publication des naissances, mariages et décès dans le magazine municipal se fait à la demande des personnes ou familles concernées au cours des douze derniers mois. Pour les mariages, le formulaire de demande se trouve dans le dossier remis par le service de l'état civil. Pour les naissances et les décès, le service de l'état civil vous adresse un formulaire à retourner complété à la Mairie.

Bienvenue à

15/06/24 : Ái-Linh MAHICKA
1/10/24 : Faustine LASNE

Ils se sont dit oui

11/09/24 : Alexandre BAROUKH et Jessica LÉVY
13/09/24 : Tom MONFORT et Rafaele LAKHAL, Fahd HADJI ALI et Natacha RAVEENDRAN, Alexandre NKONDOCK et Françoise GWODOK KOUANG
14/09/24 : Pascal HIGELIN et Monique CHARLES, Lilian KARAUULA et Giliane DAS, Jatun MONTOYA et Caroline PENLOUP, Valentin PETOIN et Tara GAOUAOU
20/09/24 : Jean-Michel CONGOST et Krisztina BANKUTI, Ahmed BENAMAR et Cherihane BOUMERDAS, Sébastien BIGAND et Claudia BUGUR
21/09/24 : Kilian SALUN DE KERTANGUY et Anne-Sophie GOUJON
28/09/24 : Pedro Rui PEDREIRO LOBO et Émeline PILON, Alexandre DELECOURT et Dalila GOUCHAM, Sylvain FRANCOIS et Amélie LESNE

Conformément à l'article L2223-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Mairie porte à la connaissance des Asniérois des devis-types relatifs aux opérations funéraires (prestations obligatoires et complémentaires) fournis par les entreprises habilitées. Vous pouvez consulter les devis funéraires publiés sur cette page : <https://asnieres-sur-seine.fr/vos-demarches/mes-demarches-en-ligne> dans la section « État-civil – élections – funéraire – recensement ».

ATTENTION AU MONOXYDE DE CARBONE

L'intoxication au monoxyde de carbone, un gaz inodore et incolore, est la première cause de mort toxique accidentelle en France. Les premiers signes d'une intoxication sont des céphalées, nausées, vomissements, voire des troubles neurologiques ou cardiovasculaires. Pour réduire les risques, faites vérifier vos installations de chauffage, aérez au moins dix minutes chaque jour, ne bouchez pas les entrées et sorties d'air.



📞 d'infos

INFOS PRATIQUES

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 3 novembre

Pharmacie la Cigogne
2 rue Hispano Suiza
Bois-Colombes
☎ 01 47 81 85 12

Pharmacie du Village

26 rue Saint Denis
Colombes
☎ 01 42 42 06 36

Dimanche 10 novembre

Pharmacie de la gare de Bécon-les-Bruyères
1 rue de Strasbourg
Asnières-sur-Seine
☎ 01 47 93 50 50

Pharmacie Hamon

21 rue Louis Calmel
Gennevilliers
☎ 01 47 99 75 61

Lundi 11 novembre

Pharmacie Tricot
39 rue Émile Zola
Asnières-sur-Seine
☎ 01 47 99 27 54

Pharmacie du Village

5 place Jean Grandel
Gennevilliers
☎ 01 47 98 98 67

Dimanche 17 novembre

Pharmacie du soleil
10 avenue du général de Gaulle
Gennevilliers
☎ 01 47 98 18 36

Pharmacie de la gare des Vallées

1 bis place de la gare des Vallées
Bois-Colombes
☎ 01 42 42 09 50

Dimanche 24 novembre

Pharmacie Centre des Mourinoux
Centre commercial des Mourinoux
97 rue des Mourinoux
Asnières-sur-Seine
☎ 01 47 94 59 40

Pharmacie Lacombe

8 place Jules Guesde
Gennevilliers
☎ 01 47 99 91 77

Dimanche 1^{er} décembre

Pharmacie Baron
14 rue Teddy Riner
Asnières-sur-Seine
☎ 01 47 93 21 96

Dimanche 8 décembre

Pharmacie du métro
62 boulevard Voltaire
Asnières-sur-Seine
☎ 01 47 93 23 02

Pharmacie Ouahabi

Centre commercial du Luth
8 avenue du Luth
Gennevilliers
☎ 01 47 94 10 58

Pour rechercher les pharmacies accessibles, près de chez vous : monpharmacien-idf.fr

LE MOT DES SAPEURS-POMPIERS

Les pompiers d'Asnières à votre rencontre : vente des calendriers 2025

Comme chaque année, le Centre de secours d'Asnières vient à la rencontre des habitants pour la traditionnelle vente des calendriers.

Nos équipes de sapeurs-pompiers se mobilisent **le samedi 30 novembre et le dimanche 1^{er} décembre** dans les rues d'Asnières.

Cette vente de calendriers est une belle occasion de renforcer le lien entre les pompiers et les citoyens, tout en contribuant à soutenir les actions et projets de notre centre. Une partie des fonds récoltés sera également reversée à l'Association des Œuvres Sociales des Pompiers de Paris, qui œuvre en faveur du bien-être de nos sapeurs-pompiers et de leurs familles. Votre soutien est précieux pour nous permettre de continuer à servir la communauté avec engagement et dévouement.

Nous comptons sur votre accueil chaleureux et votre générosité. À bientôt dans les rues d'Asnières !



Sapeurs-pompiers de Paris du Centre d'Incendie et de Secours d'Asnières-Sur-Seine

MES GESTES PROPRETÉ

EN BAS DE CHEZ MOI



ORDURES MÉNAGÈRES
2 j. / semaine
lundi et vendredi,
ou mardi et samedi*



VERRE
1 j. / semaine
mercredi
ou jeudi*



EMBALLAGES :
métal, plastique
papier & carton
1 j. / semaine
mercredi ou jeudi*



TEXTILES
collecte à domicile
par Le Relais sur rdv
☎ 01 39 74 85 85



ENCOMBRANTS
17h : habitat collectif
19h : pavillons et commerces
1 fois / mois



VÉGÉTAUX
tous les lundis
sur inscription



GROS ÉLECTROMÉNAGER
collecte à domicile sur rdv
☎ jedonnemonelectromenager.fr

☎ asnieres-sur-seine.fr/vivre-a-asnieres/sinstaller-a-asnieres/proprete-et-dechetterie

MES APPORTS VOLONTAIRES

Les produits toxiques : produits chimiques de jardinage, bricolage, entretien auto, huiles de vidange, mercure, radio, etc.

Déchetterie de Gennevilliers, 93 rue des Caboeufs

• Points de collecte :

marché des Victoires, 1^{er} jeudi du mois, 8h-12h

marché Flachet, 3^e mardi du mois, 8h-12h

marché des Quatre Routes, 1^{er} samedi du mois, 14h30-18h30

Déchetterie mobile : place du marché des Quatre Routes ou place de la République. Déchetterie de Gennevilliers : 93 rue des Caboeufs

Villa Doria

LA PIERRE

Valeur d'avenir

Asnières-sur-Seine

*Soumis à conditions disponibles en espace de vente. Franco Suisse Bâtiment - RCS Nanterre B 380 216 473 - Document à caractère publicitaire - Illustration non contractuelle - Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site www.georisques.gouv.fr - 11-24 - PEMA CITY

**VISITEZ NOTRE APPARTEMENT DÉCORÉ****TVA
5,5%****Prêt
à 0%****Pinel
+**

Villa Doria est idéalement située au pied du métro Gabriel Péri et à proximité des commerces, des écoles et des équipements culturels et sportifs. Pierre en façade, gardes corps en acier à l'esthétique Art Déco, hall d'entrée décoré par un architecte d'intérieur affirment le style unique de cette Villa d'exception. Les appartements bénéficient de prestations haut de gamme et se prolongent tous par un balcon, une terrasse ou un jardin privatif.

**ESPACE DE VENTE SUR PLACE**

Face au 13, rue des Bas à Asnières-sur-Seine

01 46 66 92 92 | franco-suisse.fr**FRANCO
SUISSE**

TRANSMETTRE

à l'Église catholique dans les Hauts-de-Seine,

UN ACTE DE FOI.

“ Grâce à l'accompagnement du service legs du diocèse, j'ai pu prévoir sereinement ma succession. Je suis apaisée et heureuse de pouvoir aider l'Église après mon décès. ”

Pour plus d'information :

www.legs.diocese92.fr

VENEZ VOUS INFORMER ET DÉCOUVRIR

comment soutenir votre paroisse et votre diocèse des Hauts-de-Seine sans léser vos héritiers.

BON À SAVOIR

2 possibilités pour un patrimoine de 100 000 €* **1** **2**

LEGS DIRECTEMENT À VOTRE NEVEU

LEGS À MA PAROISSE, VIA L'ASSOCIATION DIOCÉSAINE DE NANTERRE
par testament, avec charge de remettre à votre neveu 45 000 €

Vous transmettez directement à votre neveu :

45 000 €



45 000 €

Les droits de succession s'élèvent à :

55 000 €



24 750 €

Vous transmettez à votre paroisse en votre nom :

0 €

30 250 €

Le cas **2** vous permet de donner 30 250 € à l'Église, en plus des 45 000 € à votre neveu.

* chiffres calculés hors abattement fiscal, contactez-nous pour davantage d'informations.



RÉUNION D'INFORMATION AUTOUR DU LEGS À ASNIÈRES-CENTRE



MARDI 19 NOV. 2024



15H00

Paroisse Ste-Geneviève et N.D.-du-Perpétuel-Secours

Chapelle Saint-Daniel
9 rue des Jardins
Asnières-sur-Seine

Église catholique
dans les Hauts-de-Seine

LEGS | DONATION | ASSURANCE-VIE